Répertoire spécifique

# Techniques de mise en scène : art et projet

RS7833 · RS · Publiée

## L'essentiel

| | |
|---|---|
| **Code(s) NSF** | 323v |
| **Formacode(s)** | 45050, 45022 |
| **Type d'enregistrement** | Enregistrement sur demande |
| **Date d'enregistrement** | 30/10/2026 |
| **Date d'échéance** | 30/10/2029 |

## Certificateur(s)

**CHANTIERS NOMADES · SIRET : 50108707600045**

## Résumé de la certification

### OBJECTIFS ET CONTEXTE

Aujourd'hui, nombre d'artistes professionnels viennent à la mise en scène de manière autodidacte, en passant très souvent par le jeu ou une autre pratique de plateau (scénographie, dramaturgie, etc…). L'objectif est de permettre à ces professionnels de disposer de compétences adaptées aux enjeux de cette activité.
La certification «Techniques de mise en scène : art et projet » s'adresse aux professionnels du spectacle vivant (comédiens, interprètes, performeurs, dramaturges, chorégraphes, scénographes, metteurs en scène), aux auteurs et aux réalisateurs. Elle valide les compétences requises pour concevoir, mettre en œuvre et valoriser la mise en scène d'un projet artistique. Dans cette perspective, les titulaires de la certification maîtrisent les compétences liées à la mise en scène (projet artistique, scénographie, conception de la mise en espace visuelle et sonore et direction des interprètes) mais aussi les compétences liées à la gestion d'un projet artistique (conception, réalisation, évaluation et pilotage) et celles liées à la production et/ou à la diffusion du projet.

### COMPÉTENCES ATTESTÉES

1 - Concevoir un projet artistique en définissant ses enjeux pour initier sa mise en œuvre ;
2 - Diriger et accompagner les interprètes en précisant les enjeux du texte et/ou du processus d'improvisation pour élaborer les séquences de l'objet final ;
3 - Elaborer une stratégie pour permettre de produire et de diffuser le projet ;
4 - Piloter le projet artistique en lien avec l'environnement pour favoriser sa réalisation ;
5 - Evaluer le projet en analysant les forces et faiblesses pour en tenir compte lors des prochaines créations .

## Voies d'accès

### MODALITÉS D'ACCÈS

Formation continue

### PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

- Etre professionnel du spectacle vivant (comédiens, interprètes, performeurs, dramaturges, chorégraphes, musiciens, chanteurs, danseurs, régisseurs) aux auteurs et aux réalisateurs.
- Sélection sur lettre de motivation et présentation d'une note d'intention d'un projet de mise en scène dans le domaine du spectacle vivant

### COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE

Les membres du jury de la certification respectent obligatoirement l'un de ces 3 critères :
- Être artiste professionnel justifiant d'au moins 5 ans d'expérience dans le métier de la mise en scène.
- Être formateur justifiant d'au moins 5 ans d'expérience dans le secteur du spectacle vivant.

- Être Cadre au sein d’un établissement

Le jury sera composé de 4 personnes et ne devra avoir entretenu aucun lien professionnel ou personnel avec les candidats. Au moins 50% sont externes à l'organisme certificateur.
Les Chantiers Nomades s’assurent que les examinateurs connaissent le référentiel de la certification concernée, ainsi que les droits et obligations afférents à leurs actions et tâches.
Le référentiel de certification fixe les modalités et critères d'évaluation permettant de vérifier les compétences du candidat.

## Base légale

| | |
|---|---|
| **Date de décision** | 30/10/2026 |
| **Durée de l'enregistrement** | 3 ans |
| **Date d'échéance de l'enregistrement** | 30/10/2029 |
| **Date de dernière délivrance possible** | 29/04/2030 |

## Statistiques

| Année | Certifiés | Dont VAE | Insertion 6 mois | Métier 2 ans |
|---|---|---|---|---|
| 2026 | 15 | — | — | — |
| 2025 | 12 | — | — | — |

## Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS

RS6477

## Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

https://www.chantiersnomades.com/certifiante-techniques-de-miseenscene

**Fiche officielle (France Compétences)**

https://www.francecompetences.fr/recherche/rs/7833/